

UNE COMMISSION FORMATION AU CE...



Pour faire quoi ?

Pour conseiller et accompagner les salariés dans leurs demandes personnelles de formation, dans un cadre professionnel et individuel.

Cette commission obligatoire du C.E. a comme fonctions de recevoir de la part de la Direction locale toutes les informations permettant à la commission de se positionner en séance plénière du C.E. :

- ❖ sur le bilan chiffré de l'année écoulée, au niveau des orientations des actions de formation, leur contenu et les caractéristiques des bénéficiaires ;
- ❖ sur les actions de formation entreprises dans l'année en cours ;
- ❖ sur l'évaluation des orientations stratégiques de l'année à venir en terme de formation.

Les actions de l'équipe CFDT de la commission formation...

Les membres CFDT de la commission travaillent de façon active afin de permettre à chaque salarié de suivre les formations dont il a besoin et de s'épanouir dans le cadre de son travail, ainsi que dans sa vie personnelle.

Parmi les nombreux sujets soutenus et traités par les élus CFDT lors des rencontres avec la Direction, on peut citer :

- la volonté affirmée d'amélioration du circuit administratif des demandes personnelles de formation
- l'obtention des formations initiales "monteurs" par les entreprises intérimaires
- la mise en place du "Centre Ressource" aux Jouvenons, qui permet à chacun de suivre une formation bureautique à son rythme
- le constat toujours déséquilibré d'actions de formation, orientées majoritairement en faveur de l'encadrement ; les élus CFDT ont mis en exergue cette situation et ont insisté afin de pallier à ce déséquilibre
- la demande permanente d'application des droits ouverts par le DIF (Droit Individuel à la Formation) est arrivée pour la plupart à sa butée de 120 h par salarié ; ce droit est contrarié par une Direction désirant une orientation professionnelle, hors temps de travail
- l'accompagnement des salariés désirant suivre des formations diplômantes : Bac PRO, BTS, Formation Ingénieur, etc...
- la demande de prise en compte des vœux exprimés par les salariés lors de leur entretien individuel (E.I.)
- l'incitation de prendre des stagiaires école ou en contrat de professionnalisation plus nombreux
- l'obtention de formation pour la commission CAP AVENIR
- une transparence obtenue dans l'accès à son dossier formation au service R.H. (possibilité de le demander pour préparer son Entretien Individuel).

En résumé, les actions menées en faveur des salariés ont été nombreuses. L'équipe CFDT de la commission locale formation n'a eu de cesse de maintenir ce travail afin de soutenir tous les salariés dans la participation de chacun à l'évolution technologique de notre entreprise, mais aussi dans leur épanouissement personnel.

Pour le prochain mandat, l'équipe CFDT s'engage à :

➔ **AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE SES ACTIONS**

➔ **METTRE EN PLACE UNE PERMANENCE MENSUELLE D'INFORMATION AUPRÈS DES SALARIÉS**

➔ **CONTINUER À AGIR DANS TOUS LES SUJETS EN COURS ET À VENIR, CECI DANS L'INTÉRÊT DE TOUS**

LE 1^{ER} JUILLET, CONFIRMEZ NOTRE FEUILLE DE ROUTE EN VOTANT CFDT !

DES CANDIDATS CFDT POUR FORMER UNE NOUVELLE ÉQUIPE !...

Au comité d'établissement

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1er COLLÈGE	
FIGUEIREDO Jorge	LE ROUX Guillaume
RICHEN Sandrine	PORTIGLIATTI Mireille
2ème COLLÈGE	
LOUIS Eric	LAFARGE Marie-Jeanne
AMBLARD Régis	LEROY Gérard
JUILLET Christine	COMTE Fabrice
3ème COLLÈGE	
CHARLET Patrice	DUCREST Raymond

En délégués du personnel

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1er COLLÈGE	
SIMEONI Patrice	TIRABOSCHI Stéphane
NAVARRO Christophe	AZNAR Fabien
SIMON Tristan	RAPPAPORT Fabien
2ème COLLÈGE	
RONQUE Philippe	CANDUSSO Bruno
BELOT Olivier	CAQUET Patrice
RODRIGUEZ Mario	POYATOS Marc
JACQUEMIN Christophe	DUMONT Bruno
ROSSIGNOL Jean-Louis	PERRILLAT Thierry
BARQUERO Marie-Laure	DERONZIER Roger



*Vous écouter, vous défendre,
vous informer, vous satisfaire !
Et surtout, faire avec vous !*